

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les participants en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour entre 16h et 17h. Le dernier jour, le départ se fera entre 10h et 11h (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

Départ de Paris en train, puis en car de Lyon, Grenoble et Gap jusqu'au centre. Dates, heures et lieux mentionnés dans la convocation. Départ de Marseille en train ou en bus en fonction du nombre de participants.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner (sur place ou panier repas selon les horaires de départ)

SITE

► La situation géographique

Situés dans les **Hautes Alpes** et plus précisément dans le Champsaur (haute vallée du Drac) à 1 350 m d'altitude, entre le village et la station de ski d'Ancelle (à 1 750 m d'altitude), les six chalets aux toits bleus du centre de vacances la Martégale bénéficient d'un emplacement privilégié à **5 mn** du village d'Ancelle où l'on trouve tous les commerces. Il est également proche des services médicaux (cabinet médical au village et hôpital le plus proche : Gap (18 km)).

► Le cadre de vie

Le centre de vacances « La Martégale » est implanté dans un parc de **7 hectares aménagés, arborés et bordés d'une forêt** où coule le torrent d'Ancelle permettant aux enfants d'évoluer en toute sécurité et de bénéficier d'espaces naturels qui leurs sont entièrement réservés. Le centre peut accueillir jusqu'à 245 personnes selon les normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Le centre de vacances a obtenu l'Ecolabel Européen au mois de juin 2023. Il est dans une démarche constante de respect de l'environnement et invite ses usagers à être également dans cette dynamique écoresponsable. Le centre est géré à l'année par la FOL 69 ce qui permet une gestion rigoureuse et un fonctionnement stable.

L'agencement du centre a été étudié pour l'accueil de plusieurs séjours en simultanée.

- Les Chalets Pibourre, Mouraillon et Chailles dotés chacun de 14 chambres (de 2 à 6 lits) sont agencés pour l'accueil des groupes d'enfants en classes d'environnement ou en séjours de vacances.
- Les Chalets Braban (16 chambres de 2 à 4 lits) et Forest (10 chambres de 2 à 4 lits)
- 4 salles d'activités.
- 6 salles de classe.
- 1 club-house équipé d'un bar, d'une piste de danse, de petits salons et d'un « DJ box ».
- D'un espace détente avec Baby-foot, tables de Ping-Pong et bibliothèque

Côté restauration, le centre de vacances la Martégale propose **une cuisine traditionnelle élaborée sur place** à base de produits de qualité. Les repas sont servis dans une vaste salle à manger panoramique pouvant accueillir 160 personnes. Le centre dispose également d'une deuxième salle à manger d'une capacité de 60 personnes et d'un coin détente et activités.

- Effectif du groupe : 20 participants.

ACTIVITES

Les activités se déroulent sur le centre de vacances, encadrées par nos animateurs Bafa : réveil et vie quotidienne, land art, baby gym, découverte du potager et des poules. Visite du village d'Ancelle, balade nature au départ du centre.

1 rencontre avec les ânes : promenade encadrée par un animateur breveté et 1 après-midi au lac Saint-Bonnet pour une sieste en extérieur, jeux d'eau et baignade (encadrement renforcé pour l'activité), à 20 km du centre.

1 séance baby accrobranche : au parc Jungle Laye, 100 % sécurisé, avec des lignes de vie continues et des mousquetons intelligents (impossible de détacher les 2 mousquetons en même temps), à 15 km du centre.

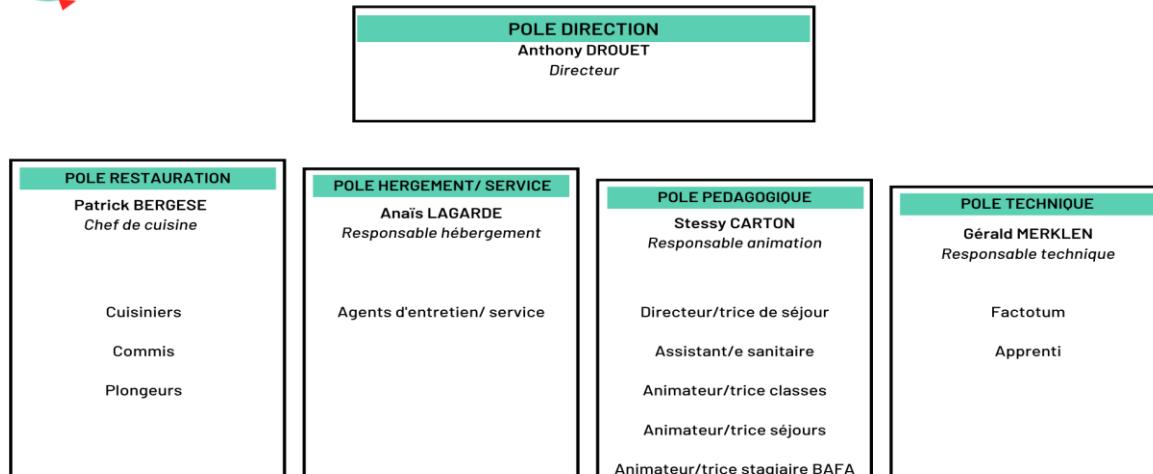
1 journée au plan d'eau de Saint Bonnet : baignade, jeux d'eau et détente sur la plage.

ORGANISATION DU SEJOUR

- L'équipe technique et permanente du centre



ORGANIGRAMME LA MARTEGALE



► La constitution des équipes d'encadrement du séjour :

Un ou une responsable, titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD), il ou elle orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain. Il ou elle s'assure de la sécurité physique et moral des participants et de son équipe. Il ou elle veille au bon déroulement du séjour et de son planning d'activité.

Une assistante sanitaire (BAFA + PSC1) qui se charge du suivi des traitements médicaux.

Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 6 enfants de moins de 6 ans et de 8 enfants de 6 à 13 ans 8. Chaque enfant a son animateur référent tout au long du séjour, avec lequel se développe une confiance plus particulière.

Exemple :

- Pour 22 enfants de – de 6 ans, l'équipe est composée d'un/e directeur/trice, d'un/e assistant/e sanitaire et 3 animateurs/trices (un/e 4^{ème} animateur/trice à partir de 23 enfants).
- Pour 24 enfants de + de 6 ans, l'équipe est composée d'un/e directeur/trice, d'un/e assistant/e sanitaire et 3 animateurs/trices (un/e 4^{ème} animateur/trice à partir de 32 enfants).

► Vie collective :

- Les enfants participent à la définition des règles de vie en groupe durant le séjour.
- Une attention particulière est portée à l'état de santé des enfants et à l'écoute de leurs éventuels besoins afin de favoriser leur bien être durant le séjour.
- Les enfants sont accompagnés pour apprendre à gérer leurs affaires, équipement et matériel de façon autonome.
- Des espaces conviviaux et des temps de partage seront aménagés pour les enfants.
- La vie quotidienne est adaptée aux besoins des enfants en fonction de leur âge, dans la limite des contraintes de temps liées aux activités et à celles d'une vie en collectivité.
- Dans la mesure du possible, les enfants sont associés à la construction du planning des animations en dehors des activités spécifiques qui sont préparées et planifiées en amont du séjour.
- Durant le séjour, des activités récréatives, sportives et culturelles variées sont proposées dans un esprit de découverte multi sensorielle en relation avec les richesses, attraits et spécificités du territoire. L'équipe d'animation donne aux enfants les moyens nécessaires pour s'exprimer et faire des choix d'activités. Ces dernières encouragent la coopération, l'entraide et l'échange entre enfants.

► Alimentation : diversité des repas proposés, dans le respect du principe de laïcité.

Les menus sont élaborés par le directeur du centre en étroite collaboration avec le chef de cuisine. Les repas sont élaborés sur place avec des produits locaux et de saison par le cuisinier. Nous sommes attentifs à la mise en place de menus équilibrés, de faire connaître les spécialités de la région et la découverte de nouvelles saveurs. Un repas traditionnel du Champsaur est servi pendant le séjour (tourtons ou raclette selon la saison).

Les enfants se répartissent dans la salle à manger et partagent un temps de vie quotidienne en collectivité. Les animateurs et animatrices sont présents pour assurer le bon déroulement du repas et assurer leur rôle d'encadrant.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos équipes d'animation mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles à travers l'alimentation de ce blog est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun cas un choix de notre part.

Nous vous remercions de votre compréhension.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour

A l'arrivée au centre de vacances, les jeunes s'installent dans leur chambre et font l'inventaire du contenu de la valise. Les encadrants sont disponibles pour accompagner les jeunes qui le souhaitent.

Penser à noter le nom complet de l'enfant sur toutes les pièces du trousseau. Afin de faciliter la gestion des affaires de votre enfant, nous vous conseillons de faire la valise avec lui afin qu'il assimile ses vêtements ou les objets qui lui appartiennent.

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage, à partir de 11 ans le jeune a la responsabilité de son trousseau et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- Chapeau ou casquette et lunettes de soleil, crème solaire protectrice, stick à lèvre.
- Chaussures pour la marche (une bonne paire de chaussure de sport fera l'affaire).
- Un petit sac à dos et une gourde pour les randonnées (merci de fournir une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques)
- Maillot de bain pour la baignade.

► Le linge

Les jeunes gèrent seuls la gestion de leur linge à partir de 11 ans. Pour les jeunes enfants, une attention particulière sera faite dans la gestion de leur linge. L'équipe d'animation assure la gestion de la vie quotidienne à chaque instant du séjour de votre enfant en veillant à ce qu'il porte une tenue adaptée à la météo, au planning des activités....

Pour les enfants inscrits sur un séjour de plus de 8 jours, des lessives sont prévues au cours du séjour.

► Argent de poche

Chaque animateur est responsable de la somme d'argent confiée par les familles.

Les animateurs aident les enfants dans la gestion de leur argent de poche et surtout veillent à ce qu'ils ne fassent pas de dépenses exagérées ou dangereuses.

La direction met en sécurité la somme d'argent récoltée par les animateurs.

Un montant de 30 euros maximum est conseillé.

► Santé

La fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin certifiant que le jeune est bien à jour de ses vaccins. N'oubliez pas de

nous communiquer toutes recommandations utiles AVANT LE SEJOUR (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous et toutes.

C'est la personne qui exerce le rôle d'assistant.e sanitaire qui administre les médicaments et assure le suivi des traitements. Tous les médicaments, même d'apparence inoffensive, sont stockés à l'infirmérie, y compris ceux des encadrants. Les traitements réguliers sont donnés à l'enfant selon les indications du médecin stipulées sur l'ordonnance.

Les animateurs sont parfois obligés de soigner de petites blessures lors de déplacements divers à l'aide d'une trousse de première urgence qu'ils emmènent systématiquement et font contrôler au retour par l'assistant(e) sanitaire.

Toute situation d'urgence sera IMMEDIATEMENT signalée au directeur.

► **Frais médicaux** : En cas de consultation médicale ou d'achat de médicaments en pharmacie pour votre enfant lors de son séjour de vacances, vous recevrez une facture de frais médicaux après le séjour. Après réception du remboursement (par chèque ou virement bancaire), nous vous enverrons les originaux des feuilles de soin.

► **Utilisation du téléphone**

Le téléphone portable ne doit pas nuire au bon déroulement du séjour de vacances.

L'équipe d'animation et les enfants élaborent en début de séjour des règles de vie concernant notamment la vie en collectivité. Les enfants peuvent utiliser leur téléphone à des moments définis en collectif (ex : pendant le temps de douche, jeux libres, temps calmes...).

► **Objet de valeur**

Les objets de valeur restent sous la responsabilité des enfants. Il est déconseillé d'apporter des objets pouvant être cassés, abîmés...

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès le constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, IPod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Vous référez aux conditions générales de vente.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous trouverez sur votre Espace client, tous les documents à remplir obligatoirement le plus tôt possible pour le bon déroulement du séjour de votre enfant.

Avant le départ : (Au plus tard 15 jours avant le séjour).

Tous les documents doivent être déposés dans votre espace client, ils ne doivent plus être remis au moment du départ ou envoyés sur le centre.

- La fiche de renseignements médicaux et individuels (attention cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir avec attention).
- Merci de joindre les prescriptions médicales en cas de traitement durant le séjour.
- La photocopie des pages du carnet de vaccination ou un certificat médical de vaccination à jour.
- La fiche autorisation pour le droit à l'image signée.
- La photocopie de votre carte d'assuré social (carte Vitale) ou l'attestation de votre CPAM. A remettre au départ Une enveloppe pour l'argent de poche, toute correspondance utile au directeur. A mettre dans la valise la fiche individuelle de trousseau.